



## Vendre en viager malgré des héritiers

Par **lucienneh**, le **28/02/2014** à **09:32**

bonjour

je voudrais vendre ma maison en viager.

je suis veuve et il y a des héritiers avec mon mari (d'un mariage précédent) et avec moi aussi.

est-ce que je peux le faire et faut-il leur autorisation ?

merci

Par **amajuris**, le **28/02/2014** à **11:22**

bjr,

si vous êtes seule propriétaire de votre maison, vous pouvez en faire ce que vous voulez.

mais si des personnes ont hérité de parts de cette maison, vous êtes en indivision avec eux et ils doivent donc participer à cette vente.

cdt